

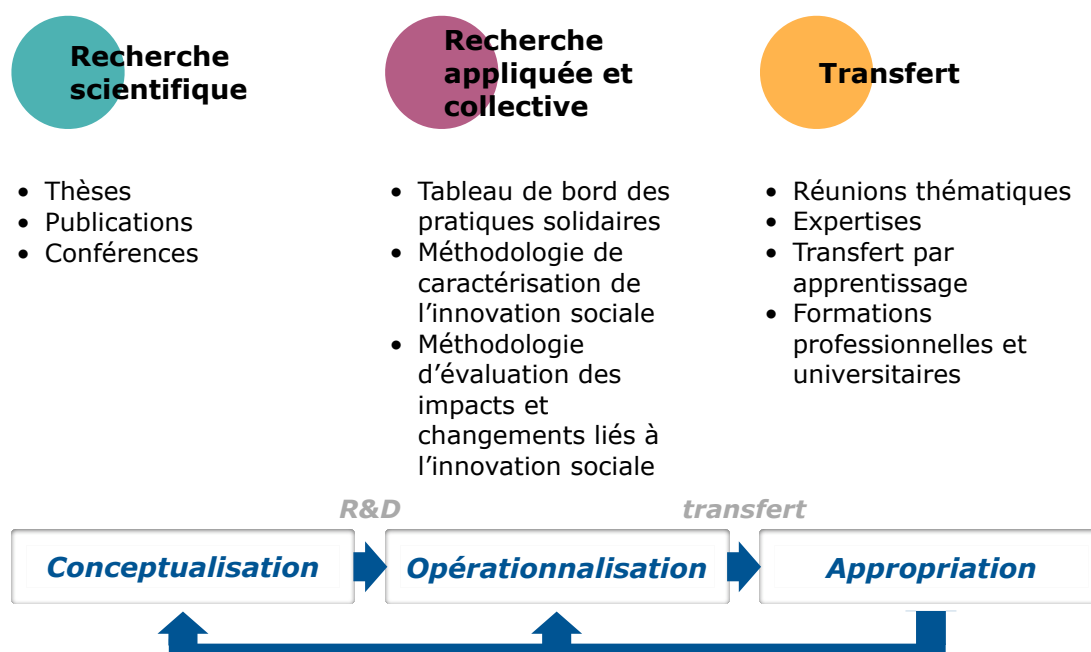
## Présentation générale

---

Créé en 2007 à l'initiative des acteurs en région Picardie, l'Institut Jean-Baptiste Godin (association loi 1901) est le premier Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale de France\*. Ses activités sont structurées autour de deux grands axes : la R&D et les différentes formes de transfert.

La recherche y est à la fois fondamentale et appliquée, afin de transférer les connaissances produites par des outils opérationnels et des formations au bénéfice des acteurs et institutions publiques. Elle est également collective et mobilise des doctorants et docteurs, des étudiants de Master, des enseignants-chercheurs, des acteurs et partenaires institutionnels.

Après six années de recherche et développement, les compétences de l'Institut s'exercent donc dans une logique de transfert (outils d'analyse, expertises, réunions thématiques, formations, etc.).



\* Officiellement la reconnaissance Centre de transfert ne concerne que les activités de nature technologique.

Par ses activités de recherche fondamentale et appliquée, l'Institut se positionne sur des thématiques novatrices. Il vise à élaborer des outils méthodologiques au service des acteurs permettant d'identifier, d'analyser, de valoriser, d'évaluer et de modéliser les pratiques et initiatives.

La R&D se décline par :

- la **recherche scientifique** qui prend forme à travers la production de thèses de doctorat, d'articles et de contributions, mais aussi par la tenue de conférences.

L'Institut accueille des doctorants afin qu'ils puissent réaliser leurs thèses dans de bonnes conditions tout en nourrissant les travaux de recherche collectifs.

Deux thèses de doctorat en économie ont ainsi été soutenues :

- « L'encastrement politique des marchés, de l'imaginaire aux modes d'action. Une illustration par l'économie solidaire » (janvier 2012) de Nicolas CHOCHOY, directeur de l'Institut, chercheur associé au CRIISEA (Université de Picardie Jules Verne).
- « Théories et pratiques du changement institutionnel en économie solidaire, une approche institutionnaliste par l'innovation sociale » (mars 2014) d'Emmanuelle BESANÇON, chargée de mission, membre du CRIISEA (UPIV).

Quatre autres thèses en économie et sociologie sont en cours :

- « Fragmentation de l'espace urbain et territoires relégués : une approche par l'hypothèse mimétique de la valeur et par les solidarités » réalisée par Thibault GUYON, chargé de mission, doctorant au CRIISEA (UPIV).
- « Les pratiques porteuses d'innovation sociale dans les entreprises d'insertion » réalisée par Yannick MARTELL, chargé de mission, doctorant au CURAPP-ESS (CNRS-UPIV).
- « Approche institutionnaliste des vagues d'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire à travers les grandes transformations du capitalisme français (1791-2014) » réalisée par Sylvain CELLE, chargé de mission, doctorant au CLERSE (CNRS-Université de Lille 1).
- « Comment la coopération économique territoriale basée sur l'économie solidaire contribue-t-elle au développement local durable? » réalisée par Geneviève FONTAINE, chargée de mission, doctorante à l'ERUDITE (Université Paris-Est Marne-la-Vallée).

- la **recherche appliquée et collective** qui s'en nourrit et vise à produire des outils et méthodologies, sur la base d'une thématique centrale validée par le Comité d'Orientations Stratégiques et de Suivi de l'Institut tous les trois ans.

Deux recherches collectives ont ainsi été menées depuis la création de l'Institut :

- **le Tableau de bord des pratiques solidaires** (2008-2011) est une méthodologie d'appréciation des pratiques solidaires, il s'agit d'un outil original qui ne pré-détermine pas les indicateurs pour partir des pratiques réelles des acteurs.
- **l'Innovation sociale en pratiques solidaires** (2012-2014) qui a fait l'objet d'une contribution dont l'objet est de clarifier l'émergence, les différentes approches et les éléments de caractérisation

de l'innovation sociale, en vue de proposer une définition opérationnelle ainsi qu'une première approche de l'évaluation de celle-ci.

La R&D n'a de sens qu'au regard de son transfert qui vise l'appropriation de ces éléments par de multiples catégories d'acteurs économiques.

## **Transfert**

---

Par ses activités de transfert, l'Institut vise à offrir :

- une meilleure compréhension et une approche élargie des concepts et des initiatives ;
- dans l'optique de favoriser une culture commune de la solidarité ;
- permettant d'accroître le potentiel de diffusion des pratiques et innovations dans les organisations et les collectivités.

Les formes de transfert peuvent être les suivantes :

- les **expertises pratiques solidaires** permettent aux structures (de tout type) de conscientiser, de valoriser et de développer leurs pratiques solidaires.
- les **expertises innovation sociale** vise à mettre en lumière les éléments porteurs d'innovation sociale d'un projet (de tout type).

Ces deux types d'expertise peuvent également être mobilisés en vue de répondre à un besoin de modélisation d'un projet.

- Les **réunions thématiques** apportent des éléments techniques généraux liés à une thématique centrale (par exemple sur l'innovation sociale) ou à une sous-thématique de R&D de l'Institut.
- Le **transfert par apprentissage** est la forme la plus poussée de transfert proposée par l'Institut. Elle permet d'apporter une réponse spécifique à un besoin exprimé par un acteur, en lien avec une thématique de R&D de l'Institut. Le transfert consiste alors en une appropriation des outils par l'acteur, reposant sur une montée en connaissances et en compétences.
- Les **formations professionnelles et universitaires** permettent de transférer les éléments théoriques et pratiques de manière approfondie dans le cadre de la formation continue ou initiale.

## **Un exemple de transfert par apprentissage lié à l'innovation sociale**

---

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Innovation sociale lancé par le Conseil Régional de Picardie en janvier 2013, les travaux menés par l'Institut Godin ont été utilisés afin d'élaborer un outil collectif d'analyse des éléments porteurs d'innovation, les **Marqueurs d'Innovation sociale**.

L'outil est issu d'un travail collaboratif mené par l'Agence Régionale de l'Innovation Picardie, le Centre de transfert Institut Jean-Baptiste Godin, le Conseil régional de Picardie et le SGAR de Picardie (pour l'Etat). Il répondait au besoin d'évaluer les projets déposés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, quels qu'ils soient, au regard des pratiques sources d'innovation sociale dont ils étaient porteurs.

Le choix des marqueurs et de leur échelle de grandeur a alors fait l'objet d'une coconstruction permettant aux partenaires une **appropriation active** des travaux issus de la deuxième recherche collective de l'Institut sur l'innovation sociale. L'outil a été testé dans le cadre de la procédure d'instruction collective de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Innovation sociale. Présenté aux membres du comité d'évaluation (une vingtaine de membres), il a servi de support d'analyse commun aux différentes instances de délibération sur l'innovation sociale.

La création et l'appropriation d'outils s'appuyant sur la R&D peut ainsi permettre la médiation entre acteurs et institutions, mais aussi l'émergence d'un langage commun et d'une représentation partagée de l'innovation sociale. Ce transfert par apprentissage peut également se poursuivre par la diffusion de l'outil auprès d'autres acteurs dans d'autres régions.

## Nous contacter

---



### Institut Jean-Baptiste GODIN

Centre de transfert en Pratiques solidaires et Innovation sociale  
6 rue des hautes cornes, 80 000 Amiens  
03 22 72 49 53  
[institutgodin@gmail.com](mailto:institutgodin@gmail.com)  
[www.institutgodin.fr](http://www.institutgodin.fr)

Les travaux de l'Institut GODIN bénéficient du soutien de l'Union européenne (Fonds Européen de Développement Régional), de l'Etat (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de Picardie), du Conseil Régional Hauts de France et de l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie.



---

*L'Institut GODIN entend non seulement être un outil au bénéfice des acteurs, mais aussi un lieu de recherche partenariale à laquelle chaque acteur peut participer afin d'accroître les connaissances théoriques et pratiques autour de la solidarité, et créer ainsi de l'intelligence collective et une vision partagée.*

---